

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mars 2021

## LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 7097

présenté par

Mme Leguille-Balloy, M. Venteau, M. Maire, M. Pellois, Mme Boyer, Mme Gipson,  
Mme Zannier, M. Colas-Roy, Mme Bessot Ballot et Mme Bureau-Bonnard

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 75, insérer l'article suivant:**

Au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2022, le Gouvernement remet au Parlement un rapport d'évaluation sur les impacts nutritionnel, sanitaires et environnemental des denrées alimentaires qui se composent de cultures cellulaires ou tissulaires dérivées d'animaux ou qui sont isolée ou produites à partir de cultures cellulaires ou tissulaires dérivés d'animaux.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement prévoit la remise d'un rapport qui viendrait analyser l'impact environnemental et nutritionnel des viandes dites « cellulaires ».

En effet, alors que les investissements des start-up se multiplient en la matière, l'impact nutritionnel et sanitaire de ces produits est méconnu. De même, de récente étude semble remettre en cause leur impact environnemental. Il convient ainsi d'étudier les effets de ces produits avant leur arrivée massive sur le marché, afin d'en mesurer leur bienfait ou leur nocivité.